

**Travaux de création d'un réseau  
d'assainissement sur les secteurs du Boscq à  
LONGUEVILLE, du Moulin du Boscq à  
COUDEVILLE, de la Perdrière à ANCTOVILLE SUR  
BOSCQ et du Hameau du Thar à SAINT-AUBIN  
DES PREAUX**

---

**Réunion publique du 9 octobre 2019**

# Territoire, compétences et mode de gestion

## Territoire :

- 13 communes de l'agglomération granvillaise représentant une superficie de 118 km<sup>2</sup>

## Compétences:

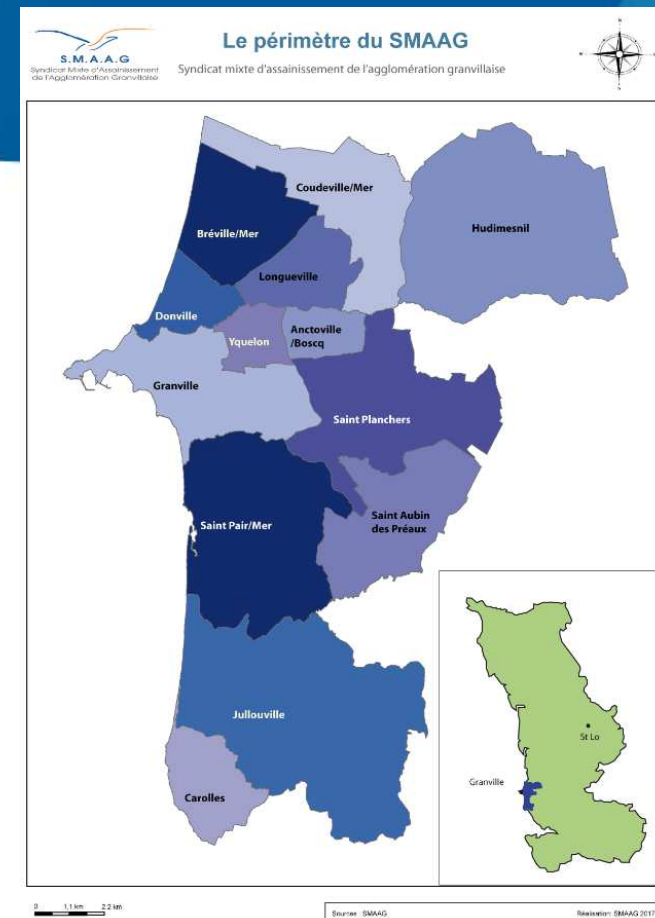
- **Traitement** des eaux usées depuis 1968
- **Transfert** des eaux usées depuis 2002
- **Collecte** des eaux usées depuis 2013

## Patrimoine :

- Station d'épuration : 2 (Granville : 70 000 Eq. Hab et Chausey : 195 Eq. Hab)
- Réseaux : 300 km et Postes de refoulement : 75

## Mode de gestion :

- Délégation de services publics



# Compétences et mode de gestion

## Rappels

- **Traitement** des eaux usées depuis 1968
  - **Transfert** des eaux usées depuis 2002
  - **Collecte** des eaux usées depuis 2013
- 
- **Patrimoine :**
    - Station d'épuration : 2 (Granville : 70 000 Eq. Hab et Chausey : 195 Eq. Hab)
    - Réseaux : 300 km et Postes de refoulement : 76
  - **Mode de gestion :**
    - Délégation de services publics

# Éléments justifiant l'opération

## Constats

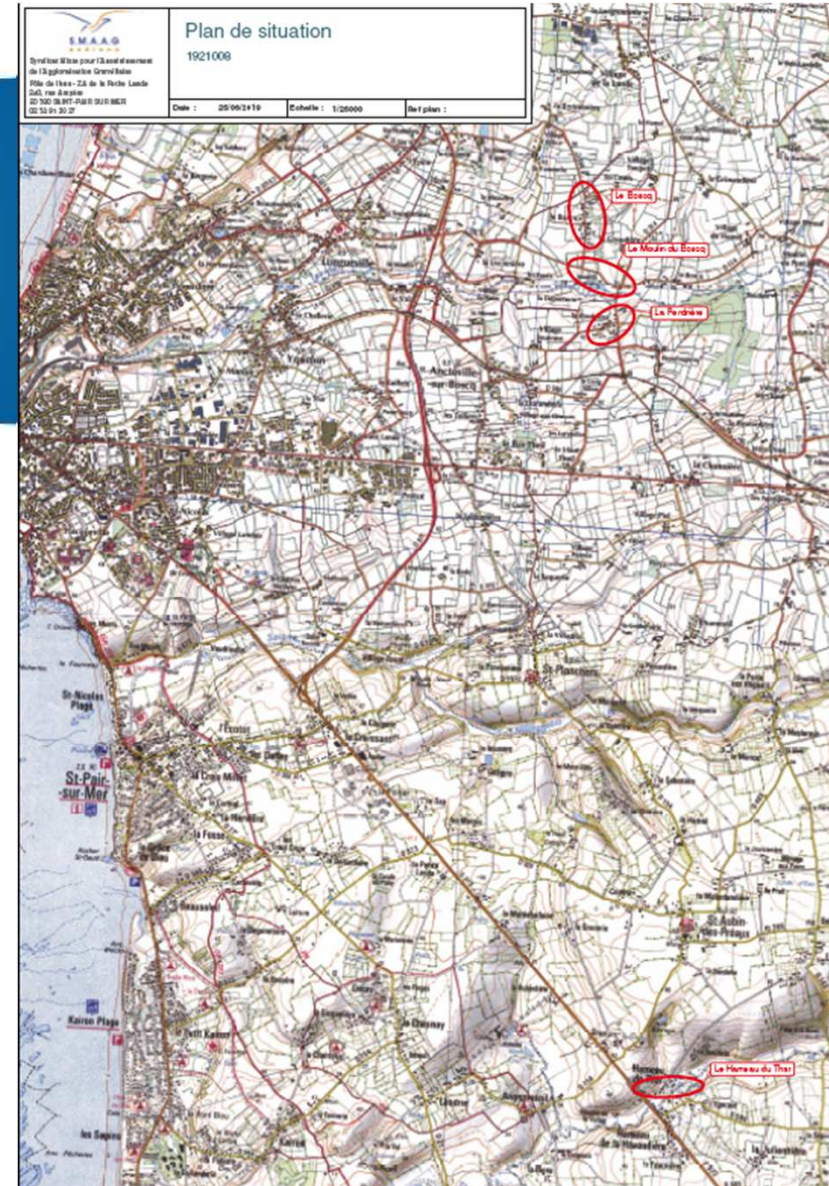
- **Habitat dense avec des contraintes fortes voire très fortes nécessitant la mise en place d'un assainissement collectif**
- **Les résultats de l'analyse technico-économique ont conduit à considérer le mode collectif comme étant la solution la plus adaptée pour l'assainissement de ce secteur.**



# Objectif de l'opération



- Création des ouvrages permettant de raccorder les habitations des secteurs du Boscq, du Moulin du Boscq, de la Perdrière et du Hameau du Thar
  - Réseau de collecte
  - Branchements en domaine privé



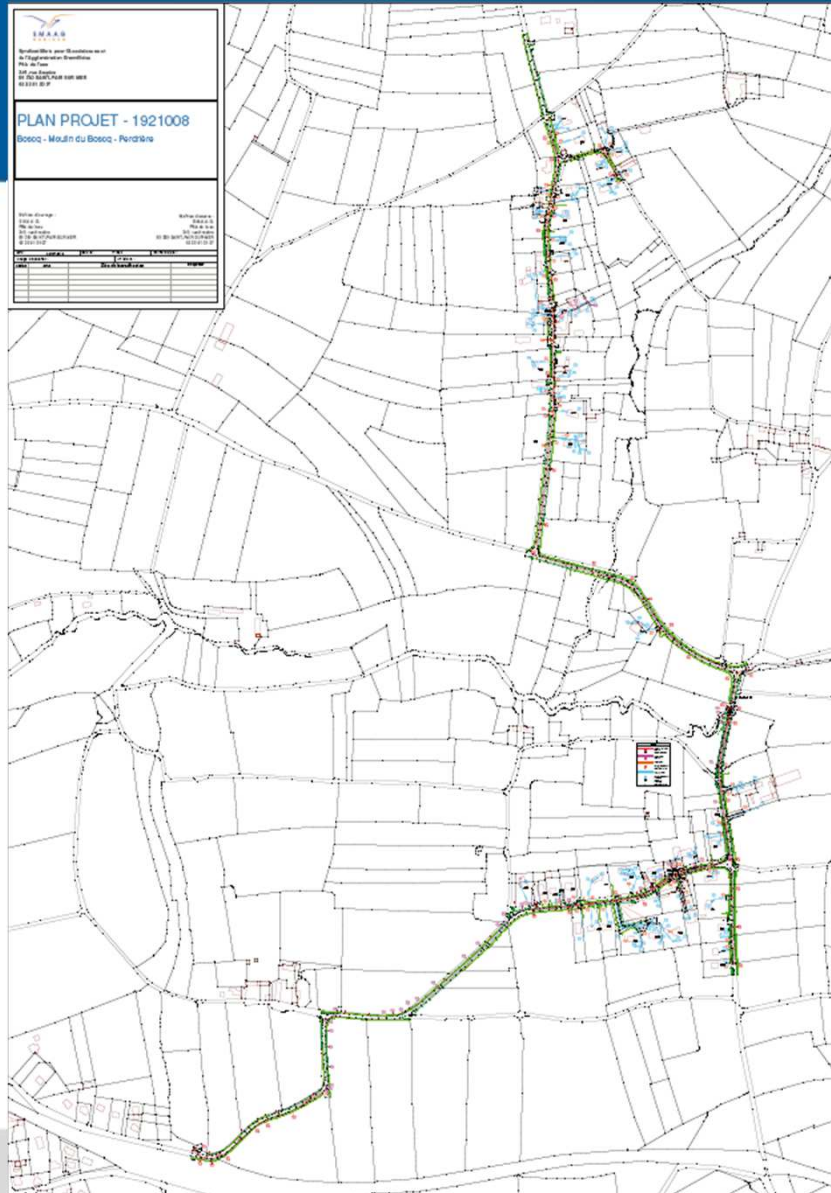
# Consistance des travaux

## Détail



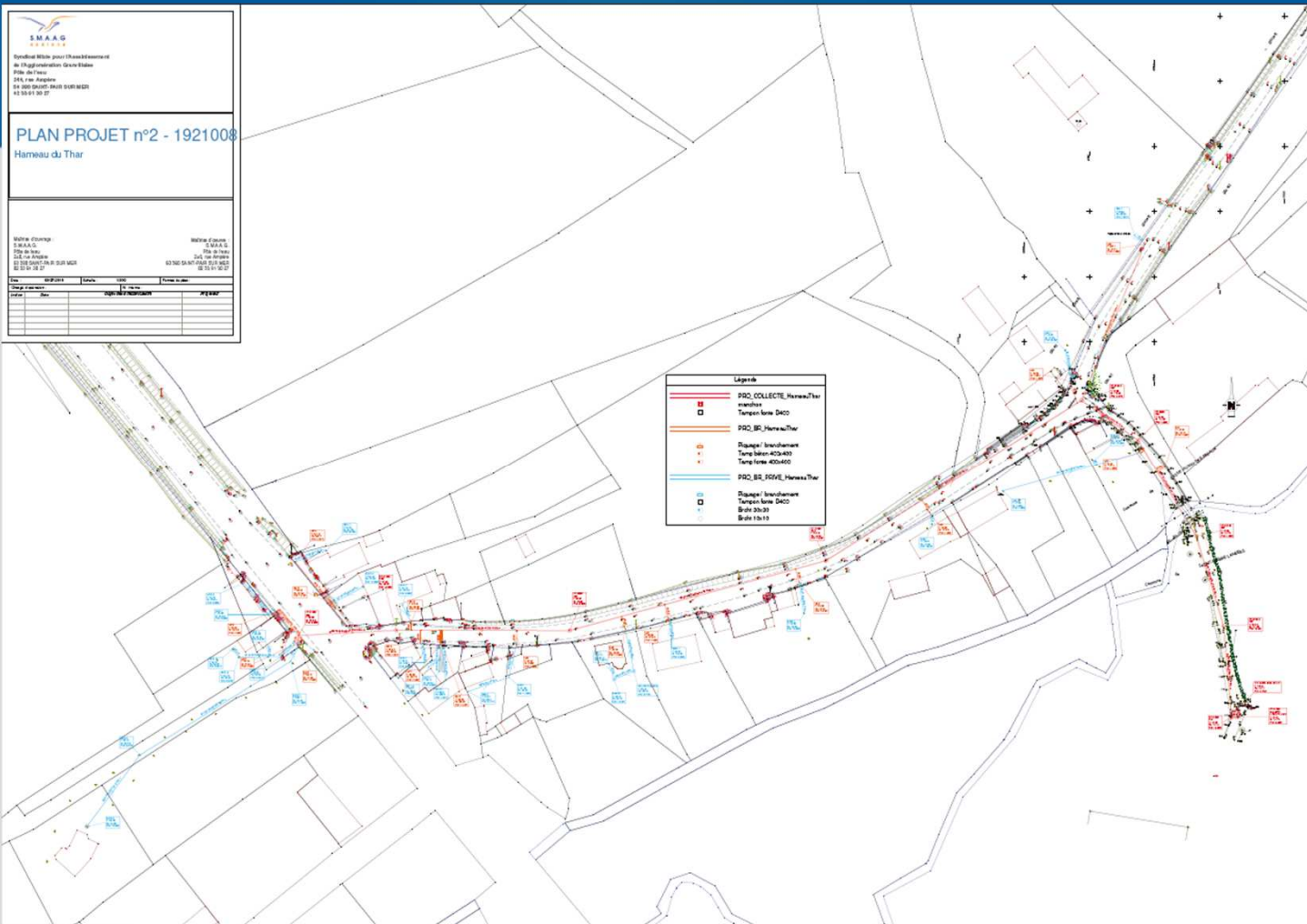
- **Lot n° 1 : Création d'un réseau de collecte**
  - **Les hameaux du Boscq à LONGUEVILLE, du Moulin du Boscq à COUDEVILLE et de la Perdrière à ANCTOVILLE / Boscq**
    - ✓ 2 035 mètres de canalisation de collecte en diamètre 200 mm – PPSN16
    - ✓ 37 regards en PP
    - ✓ 63 boîtes de branchement
    - ✓ 1 poste de relèvement
    - ✓ 985 ml de canalisation de refoulement
  - **Le Hameau du Thar**
    - ✓ 375 mètres de canalisation de collecte en diamètre 200 mm – PPSN16
    - ✓ 10 regards en PP
    - ✓ 18 boîtes de branchement
    - ✓ raccordement au poste de relèvement existant PR Ygeraie
  
- **Lot n° 2 : Création des raccordements pour 75 habitations (dont 16 au Hameau du Thar)**

# Plan projet





# Plan projet





# Choix des entreprises et budget prévisionnel

- Consultation organisée en application du Code des Marchés Publics (Publicité diffusée en juillet 2019)
- Décision du bureau syndical en date du 11/09/2019 pour l'attribution des différents lots :
  - Lot n° 1 : GROUPEMENT STURNO – CEGELEC - SOGEA
  - Lot n° 2 : GROUPEMENT STURNO – CEGELEC - SOGEA
- Budget de l'opération : **1 204 153,00€ HT** soit **1 444 983,60€ TTC**
- Subventions :
  - Agence de l'Eau Seine – Normandie

# Présentation des intervenants sur cette opération



**SMAAG**

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre



**BAJON Julien**



**DUCHEMIN Sébastien**

**ENTREPRISE**

Lot n° 1 et 2 :  
STURNO – CEGELEC - SOGEA

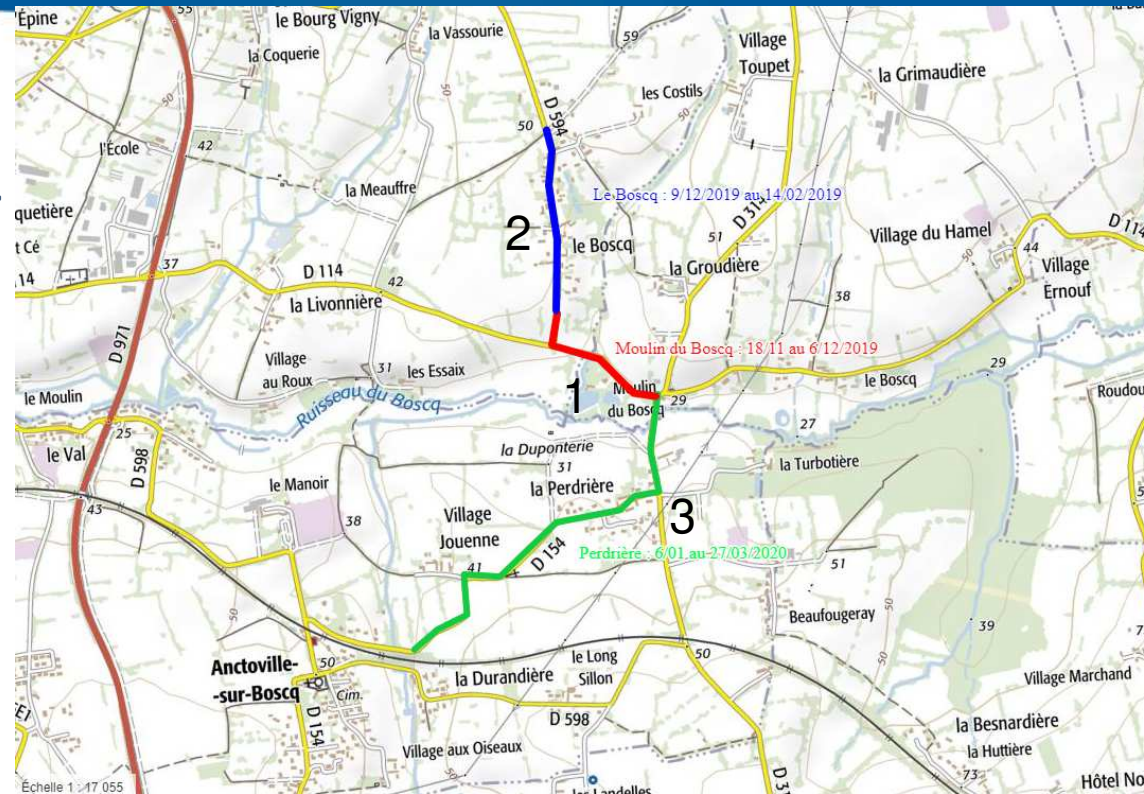


**Cegelec**



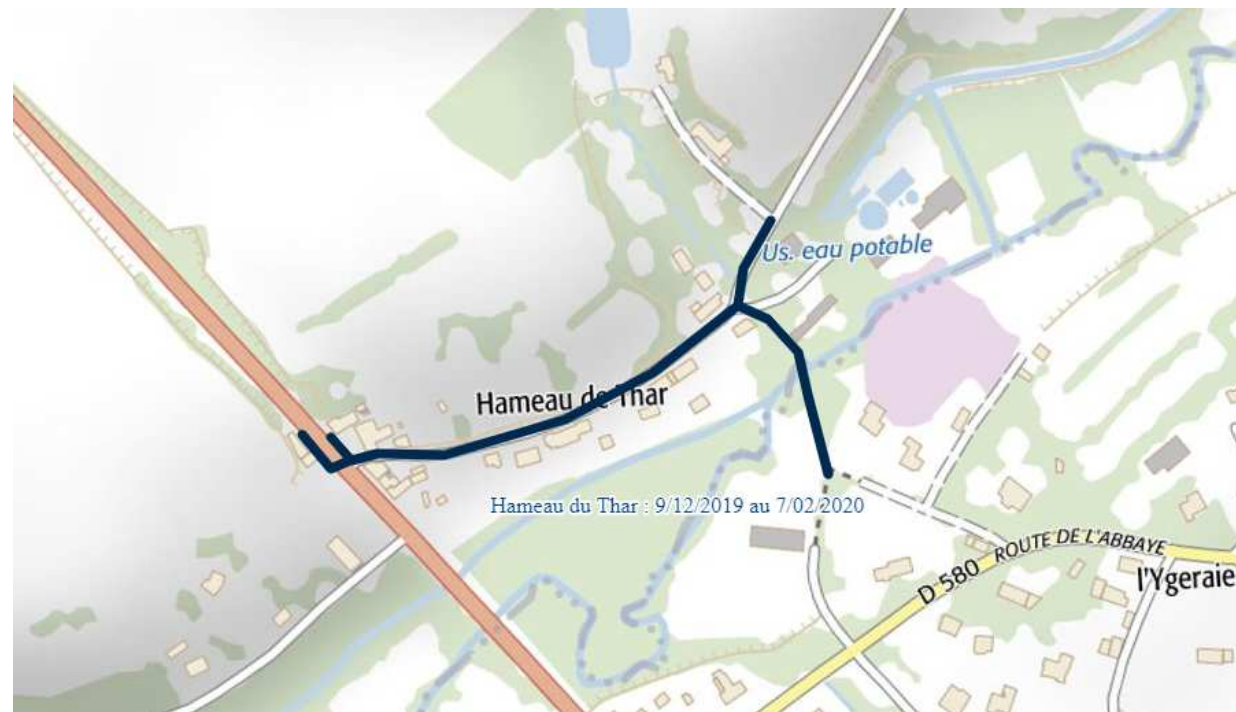
# Organisation du chantier et phasage prévisionnel des travaux – LOT 1

- Perdrière – Moulin du Boscq – Boscq: Intervention à partir de mi-novembre 2019 jusqu'à fin mars 2020



# Organisation du chantier et phasage prévisionnel des travaux

- Hameau du Thar:  
Intervention à partir de début décembre 2019 jusqu'à début février 2020





# Organisation du chantier et phasage prévisionnel des travaux – LOT 2

## Lot 2 – Branchements en domaine privé

- **intervention à partir du mois de mars 2020 – Les prestations seront réalisées suivant le retour des conventions et la disponibilité des propriétaires**

# Contraintes de circulation et conséquences sur les services publics

## Travaux

Itinéraire de délestage

Transport en commun

Maintien des accès aux services de secours

Ordures ménagères

# Modalités de raccordement

- Proposition faite aux propriétaires d'une réalisation des travaux de raccordement en domaine privé par le SMAAG
- Nature des travaux : pose des canalisations entre la sortie des eaux usées et la boîte de branchement + déconnexion des anciennes installations
- Modalités de réalisation des travaux :
  - Signature d'une convention de mandat entre le SMAAG et le propriétaire
  - Constat d'huissier
  - Piquetage en présence du propriétaire, du SMAAG et de l'entreprise
  - Réalisation des travaux par le groupement
  - Réalisation des contrôles de conformité par le SMAAG
  - Réception des travaux - Signature d'un Procès Verbal

# Modalités de raccordement

- Aspects financiers :
  - Coût moyen du branchement sous domaine public (déduction faite des subventions perçues par le SMAAG)
  - Coût des travaux en domaine privé
  - Coût de la participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Le coût total sera réclamé par le SMAAG après raccordement de l'habitation et signature du procès-verbal



*Merci pour votre attention*